

Nicolas Chaze - mer, 02/05/2018 - 07:00

Accompagner un salarié, découvrir un métier, une entreprise : la troisième édition du «Duoday» a permis jeudi à des personnes handicapées de réaliser une «immersion» dans l'emploi. Et cette année, l'exécutif s'est mobilisé.

Permettre à des personnes handicapées de s'immerger dans le monde professionnel... Tel est l'objectif de DuoDay, une opération qui depuis trois ans consiste à accueillir, le temps d'une journée, une personne en situation de handicap au sein d'une entreprise ou d'une administration, aux côtés d'un collaborateur volontaire. Et cette année, pour la troisième édition, l'exécutif s'est lui aussi mobilisé. Le président de la République a accueilli, jeudi après-midi à l'Élysée, l'adjudant Jocelyn Truchet, amputé d'une jambe en 2010 à la suite de l'explosion d'une bombe au cours d'une mission en Afghanistan. «Le but de cette journée est de montrer que les personnes souffrant d'un handicap ont une place dans la vie quotidienne et qu'on doit changer le regard de la société», explique Emmanuel Macron.

«C'est difficile de se rendre compte du handicap en passant une seule journée avec une personne mais je pense que cela peut permettre de briser certains tabous et de faire prendre conscience des difficultés au quotidien du handicap», explique l'ancien militaire désormais reconverti dans la communication de l'Armée de terre. Pour le président de la République, la question de l'intégration des handicapés dans l'emploi est majeure. «L'insertion des personnes handicapées doit se faire dans les ESAT (Établissements et services d'aide par le travail) mais aussi dans les entreprises en valorisant celles qui jouent le jeu. C'est ce que nous allons continuer à faire», détaille-t-il.

Malgré l'instauration, en 1987, d'une obligation d'emploi dans les entreprises privées puis en 2005 dans la fonction publique, les personnes handicapées éprouvent d'importantes difficultés d'insertion professionnelle. Aujourd'hui, deux entreprises sur trois ne répondent pas aux exigences de cette obligation d'emploi. Celle-ci impose un quota qui s'élève à 6% de personnes en situation de handicap par rapport à l'effectif total de la société. «Trente ans après la loi de 1987, au lieu d'être à 6%, nos entreprises sont à 3,5%. Il faut donc faire de la pédagogie positive», a détaillé ce matin sur RTL Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées. Cette dernière a précisé que l'obligation d'emploi de personnes handicapées ne sera pas étendue aux entreprises de moins de 20 salariés, comme avait craint récemment la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

(...)

Auteur de l'article original:

Le Figaro

Source:

Le Figaro.fr

Date de publication (dans la source mentionnée):

Dimanche, 29. Avril 2018

Pour consulter la suite de l'article suivez ce lien ^[1]

Mots-clés:

handicap ^[2]

handicapés ^[3]

travail ^[4]

insertion professionnelle ^[5]

marché du travail ^[6]

emploi ^[7]

chômage ^[8]

PMR ^[9]

URL source: <https://www.orthomalin.com/actualites/actualite-professionnelle/macron-sengage-pour-linsertion-des-personnes-handicapees-en>

Liens

[1] <http://www.lefigaro.fr/social/2018/04/26/20011-20180426ARTFIG00382-macron-s-engage-pour-l-insertion-des-personnes-handicapees-en-entreprise.php#xtor=AL-201>

[2] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/handicap>

[3] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/handicapes>

[4] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/travail>

[5] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/insertion-professionnelle>

[6] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/marche-du-travail>

[7] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/emploi>

[8] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/chomage>

[9] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/pmr>